



## Journée d'informations et d'échanges sur le modèle économique du logement social

Mardi 8 octobre 2024, Palais des Arts de Vannes



## **MOTS D'ACCUEIL – INTRODUCTION**

Hortense Le Pape, Maire-adjointe en charge de l'urbanisme, affaires foncières et domaniales, des bâtiments et de l'habitat et Présidente de Morbihan Habitat

Gaëlle Routier, Présidente de l'ARO Hlm Bretagne

Mickaël Chevalier, Président du Club D&H



## LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

## **LE PROGRAMME**

Pauline Urien, Directrice de l'ARO HLM Bretagne

# Objectifs de cette journée d'échanges et de débats sur le modèle économique du logement social

- Acculturation et compréhension commune autour des grands équilibres économiques du logement social entre acteurs du logement et de l'habitat.
- Renforcement de la dynamique collective bretonne : organismes de logement social collectivités acteurs de l'habitat.
- Partage de bonnes pratiques et identification de leviers d'action.



Plus de 120 participants aujourd'hui!

## Répondre et s'adapter au contexte actuel

Un contexte de crise du logement qui oblige les organismes HLM et les collectivités à s'adapter pour répondre aux contraintes et aux défis qui les attendent...

#### Pour les organismes HLM:

- Produire pour répondre à une demande de plus en plus forte...
- Et réhabiliter pour décarboner le parc existant (objectifs SNBC).
- Dans un contexte financier de plus en plus contraint : gestion de la dette, résultat d'exploitation négatif, cout de la construction, baisse de la part des fonds propres...

#### Pour les collectivités :

- Une implication financière de plus en plus forte pour tenir les objectifs de production et répondre aux besoins de tous les territoires.
- Des enjeux de mobilisation du foncier dans un contexte de production plus sobre.
- Des sujets complexes qui nécessitent un engagement et des compétences pour s'adapter à un contexte mouvant.

### Matinée

#### 10h: mots d'accueil

- Hortense Le Pape, Maire-adjointe en charge de l'urbanisme, affaires foncières et domaniales, des bâtiments et de l'habitat et Présidente de Morbihan Habitat.
- Gaëlle Routier, Présidente de l'ARO Hlm Bretagne.
- Mickaël Chevalier, Président du Club D&H.

10h30 – 11h00 : séquence introductive et de présentation du contexte actuel du logement social en Bretagne.

- Angélique Pirault, animatrice du club : présentation du Club D&H.
- Pauline Urien, directrice de l'ARO HLM Bretagne : contexte et enjeux du logement social en Bretagne.

11h00 – 12h30 : état des lieux de la production, modèle économique du logement social et évolution du contexte règlementaire.

Jean-Marie Paris, expert et consultant indépendant.

12h30 – 14h : pause déjeuner



## Après-midi

#### 14h00 - 15h:

- Table ronde 1: les leviers mobilisables en appui à la production d'une offre en location ou en accession
  - Ludovic Coulombel, Vice-Président délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique.
  - o Gildas Legrand, Directeur Général OPAC de Quimper Cornouaille.
  - Marc Boutruche, Vice-Président Lorient Agglomération.
  - Erwan Robert, Directeur Général Morbihan Habitat.

#### 15h15 - 16h15:

- Table ronde 2 : les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier
  - Stéphanie Doyen, Vice-présidente déléguée à la politique du logement et de l'habitat Auray Quiberon Terre Atlantique.
  - Patrick Sciberras, Directeur Général Keredes Coopérative Habitat.
  - o Cédric Peinturier, Directeur Habitat Brest Métropole.
  - Jean-Luc Daniel, Directeur Général Guingamp Habitat.



16h15-16h30: conclusion - clôture



## LE CLUB D&H ET LES POLITIQUES DE L'HABITAT EN BRETAGNE

**Angélique Pirault, Animatrice Club D&H** 



### Le Club Décentralisation et Habitat Bretagne

#### 2009 : création du Club

Association de loi 1901, créée dans la dynamique de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, actant de la délégation de compétences de l'Etat aux Collectivités.

#### Un Partenariat inédit

Le Club réunit des collectivités, les organismes du logement social adhérents de l'ARO Hlm Bretagne et la Banque des Territoires.

#### Lieu d'échanges

- Partage de compétences et d'expériences.
- Réalisation d'études mutualisées.

#### **Instance de lobbying**

- Promouvoir le rôle des acteurs locaux.
- Porter les initiatives locales.
- Echanger avec les parlementaires.

#### Co-Présidence du CRHH

- Renforcer la relation entre l'ensemble des acteurs institutionnels de l'habitat.
- Accentuer la dimension stratégique et politique du CRHH.
- Contribuer à l'amélioration des politiques locales de l'habitat.





## LES 27 ADHERENTS

#### Région Bretagne ARO Hlm Bretagne Banque des Territoires

#### **Finistère**

Brest Métropole Concarneau Cornouaille Agglomération Quimper Bretagne Occidentale Quimperlé Communauté Morlaix Communauté Département du Finistère

#### Côtes d'Armor

Dinan Agglomération Quingamp-Pamipol Agglomération Lanion Trégor Communauté Lamballe terre et Mer Loudéac Communauté Bretagne Centre Saint Brieuc Armor Agglomération Département des Côtes d'Armor

#### Ille et Vilaine

Redon Agglomération Rennes Métropole Saint-Malo Agglomération Vitré Communauté Département d'Ille et Vilaine

#### Morbihan

Auray Quiberon Terre Atlantique Golfe du Morbihan Vannes Agglomération Lorient Agglomération Pontivy Communauté Ploërmel Communauté Département du Morbihan



4 Départements



























































## 2024 : une nouvelle identité visuelle



Site Internet https://www.clubdh.bzh/

Rejoignez-nous sur Linked'In



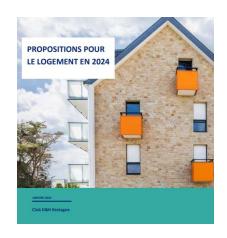


### Les contributions et actions du Club

- Création du dispositif Pinel Breton.
- Outil Pola: plateforme d'observation des loyers abordables dans le parc public.
- Une motion CRHH pour la création d'un agrément BRS.

### Temps forts 2023 - 2024

- Projet de loi logement 2023 -2024 :
  - o Fin 2023 : propositions Logements du Club pour diffusion aux parlementaires et préparation de futurs échanges.
  - o Etude de la proposition de loi DOLA pour échanger avec les parlementaires...



6 propositions sur les 12 concernent le logement locatif social.



#### Les contributions et actions du Club

- CRHH Plénier de mars 2024 : vote contre la programmation LLS, signal d'alerte sur la situation critique du logement.
- Elaboration des Pactes Territoriaux France Rénov -Anah-Habitat Privé : déploiement au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Zonages A, B et C, décret du 5 juillet 2024 / zonage de la tension en Bretagne.
- En cours, un travail sur la programmation LLS 2023 et 2024 (atelier CRHH du 10 octobre 2024).
- Des temps de travail ARO Hlm Club D&H :
  - Cotation de la demande avril 2024
  - Adaptation du parc locatif social Handicap et perte d'autonomie – septembre 2024.

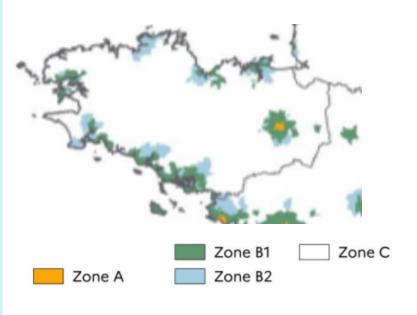




### Le zonage de la tension en Bretagne

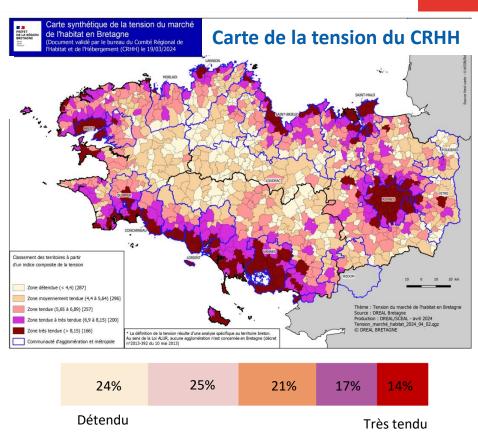
#### Le nouveau zonage A, B et C

Décret d'octobre 2023 : 31 communes basculaient en B1. Décret du 5 juillet 2024 : 47 communes, 1 commune en A et 46 en B1.



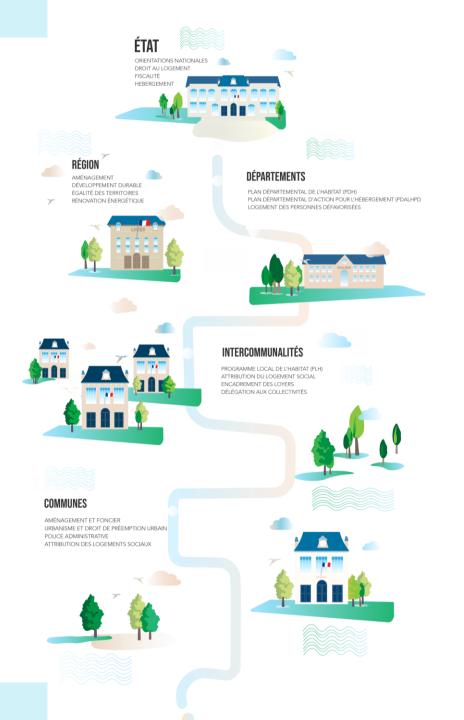


Nombre de communes				
Α	B1	B2	С	Total
1	109	114	983	1 207
1%	9%	9%	81%	100%



Le Club se positionne pour une simplification et une « décentralisation » de cet outil :

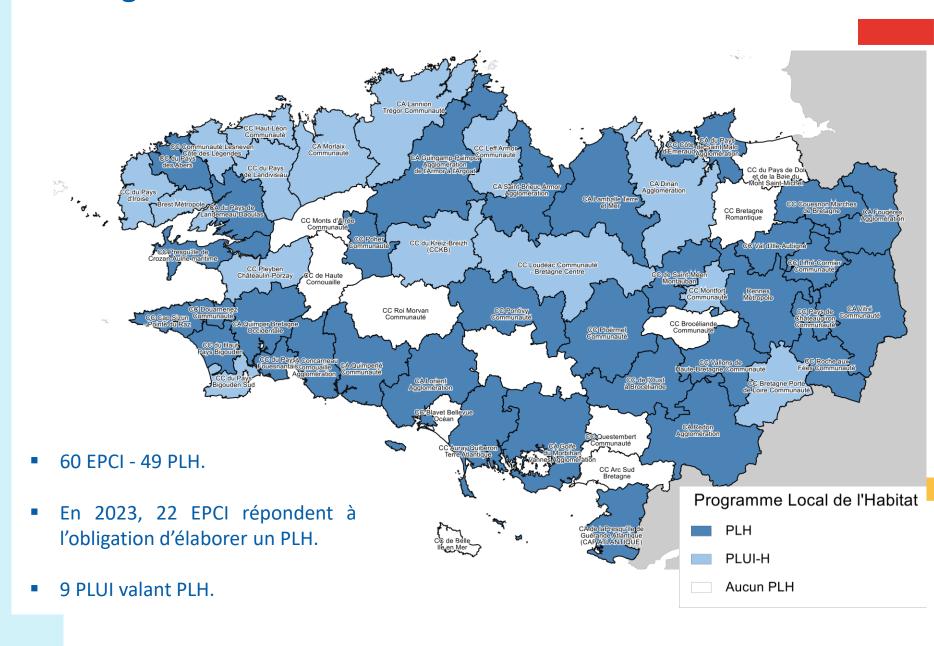
- Zonage APL : fixe les loyers PLAI et PLUS (inchangé depuis 1977).
- Multiplicité de zonages : ZRR, TLV...



## Collectivités et habitat en Bretagne



### Les Programmes Locaux de l'Habitat



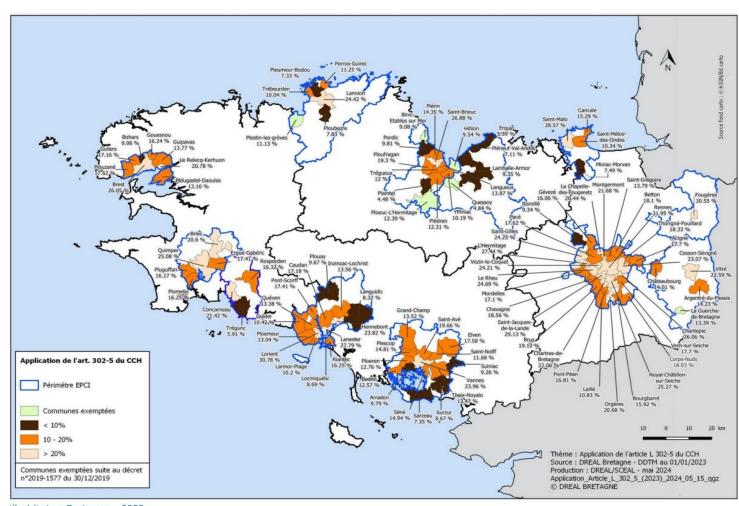
## La loi SRU en Bretagne

#### Application de l'article L302-5 du CCH au 01/01/2023

- 102 communes
- 12 EPCI

## 4 EPCI, futurs territoires SRU:

- CC Auray
   Quiberon Terre
   Atlantique
- CA DinanAgglomération
- CA du Pays de Landerneau-Daoulas
- CA MorlaixCommunauté



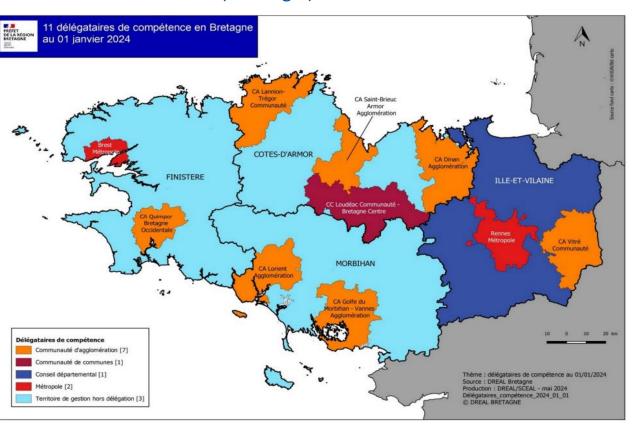
L'habitat en Bretagne – 2023

## La délégation des aides à la pierre en Bretagne

#### 11 délégataires :

- 1 Département
- 2 Métropoles A.O.H
- 7 Communautés d'Agglomérations
- 1 Communauté de Communes (de rang 3)

- 7 délégations de rang 2
- 4 délégations de rang 3





Trois délégations ont été restituées à l'Etat : Morlaix Agglomération et le Conseil Départemental du Finistère et St Malo Agglomération.



## LE CONTEXTE ACTUEL DU LOGEMENT SOCIAL EN BRETAGNE

Pauline Urien, Directrice de l'ARO HLM Bretagne.



## L'activité bretonne en 2023



- 32 organismes, employant plus de 3 250 salariés,
- 185 807 logements familiaux gérés (dont 22,5 % de pavillons) et
   33 486 places en logements-foyers collectifs,
- **5 558 nouveaux logements locatifs sociaux** (PLUS/PLAI/PLS) agréés dans l'année,
- 799 logements en accession neuve livrés,
- 783 millions d'euros investis dans la production locative et en accession,
- **351** millions d'euros investis dans la réhabilitation et le gros entretien,
- 11 394 emplois générés dans le secteur du bâtiment.

## Qui loge t-on dans le parc social breton?



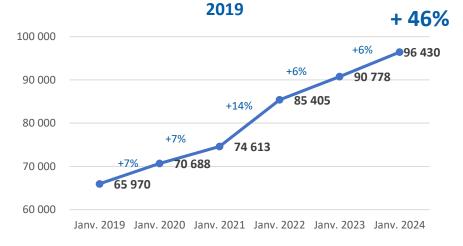
- Environ 400 000 habitants dans le parc social breton.
- 1 ménage sur 2 est une personne seule (41% dans le parc HLM à l'échelle nationale).
- 25% de familles monoparentales (10% à l'échelle nationale).
- Plus de 14% des occupants ont plus de 65 ans (progression du vieillissement de la population dans le parc HLM breton).
- Plus de 2/3 des occupants sont en dessous de 60% des plafonds de ressources PLUS, et plus de la moitié perçoit des aides au logement.
- La durée moyenne d'occupation d'un ménage est d'environ 9 ans : un taux de rotation moyen qui ne cesse de baisser (8% en 2023 dans le parc HLM breton).

## **Demande et attributions**Bilan 2023



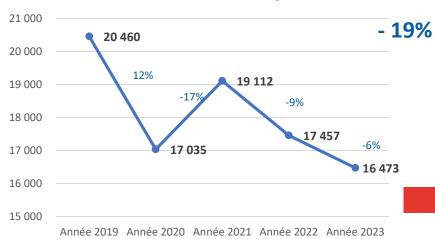
96 430 demandes en cours au 01/01/2024

Evolution de la demande depuis janvier



16 473 attributions en 2023

#### **Evolution des attributions depuis 2019**



## La demande

- 51% de personnes seules, 28% de familles monoparentales.
- 18% pour logement trop petit, 10% logement trop cher, 9,5% divorce/séparation, 7% logement repris.
- 20% revenus entre 500 et 999 €, 24% entre 1000 et 1499€,
  24% entre 1500 et 1999€ et 25% avec plus de 2000€.
- 37% sont salariés du privé, 26% sont artisans ou commerçants, 14% sont au chômage, 12% sont retraités, 7% sont fonctionnaires.



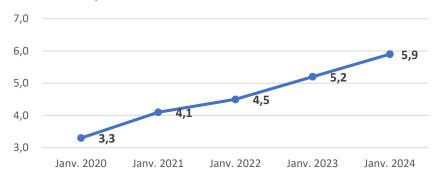
On ne se loge plus dans le privé avec un seul revenu!



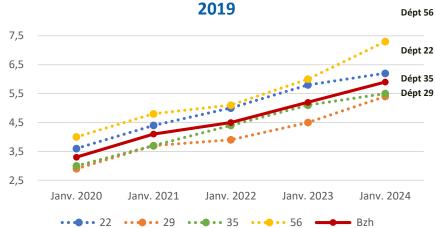


5,9 Pression sur le parc locatif social au 01/01/2420,2 mois de délais d'attente moyen.

## Evolution de la pression sur le parc social depuis 2019 (nb demandes pour une attribution)

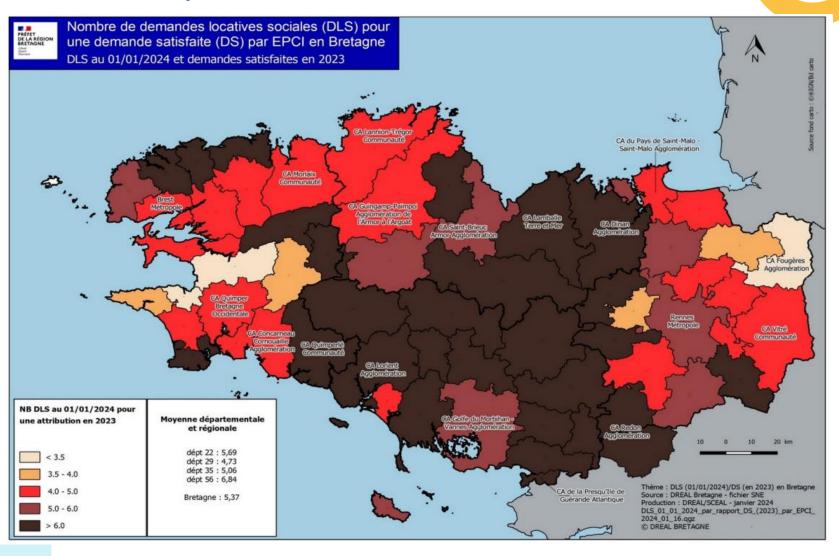


## Evolution de la tension sur le parc LLS depuis



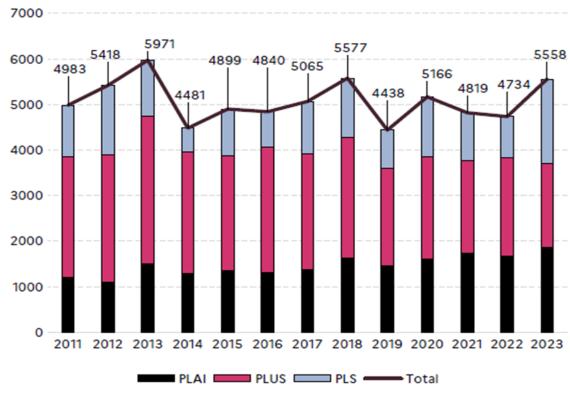
## Nombre de demandes locatives sociales pour une demande satisfaite

Par EPCI au 1er janv 2024



## Évolution de la production de LLS

#### Nombre de logements locatifs sociaux financés de 2011 à 2023 en Bretagne



Source: infocentres SIAP et SISAL

La VEFA représente en 2023 48 % des agréments en Bretagne (34 % en 2022, 32 % en 2021, 24 % en 2020 et 2019) mais reste très minoritaire par rapport au niveau national (65 % des opérations sont financées en VEFA en 2023).



## L'activité en accession à la propriété

#### En 2023:

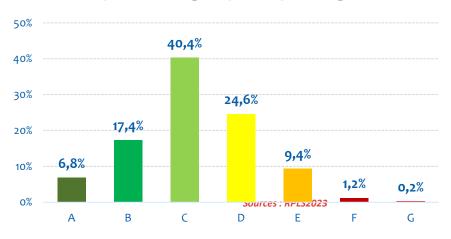
- 519 PSLA agrées (868 PSLA en 2017, ne cesse de baisser),
- 209 BRS livrés / 280 BRS livrés en 2022.
- Soit environ 800 logements commercialisés, 1 019 logements en chantier.
- Vente HLM: 412 logements vendus en 2023, contre 405 logements en 2022.
- 18 Organismes de Foncier Solidaire (OFS) agrées en septembre 2024, 3 OFS en projet.
- ⇒ Des accédants moins jeunes avec davantage de revenus et d'apports que la cible initiale.
- ⇒ A prix de sortie équivalent, en 7 ans, le logement a perdu une pièce.
- 6 millions d'euros d'aides versées à des ménages modestes par les SACICAP du réseau PROCIVIS dans le cadre de leurs missions sociales (aides aux propriétaires occupants et aux copropriétés dégradées).



## Le parc social existant

Un parc Hlm régional en bon état et plus récent que la moyenne nationale....

#### Etiquette énergétique du parc régional



- Un logement sur deux construit ou acquis/amélioré après 1990.
- Très peu de F et G!
- 62% du parc chauffé au gaz.

... Mais avec des besoins importants en réhabilitation pour répondre aux objectifs SNBC & de décence énergétique.

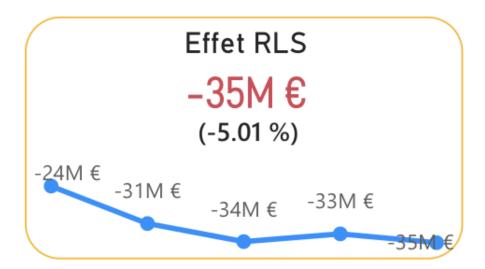
Les ¾ du parc à réhabiliter d'ici 2050 pour un coût estimé à 8 Milliards d'euros minimum, soit plus de 3200 logements par an.

La réhabilitation traditionnelle ne suffira pas, il faudra innover.



## L'impact de la RLS





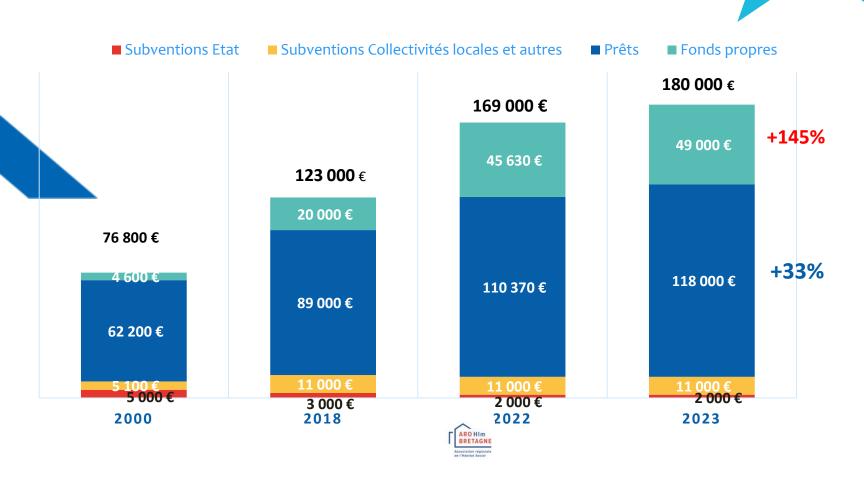
Cela revient à une perte de recette annuelle allant de 6 à 10 % suivant les organismes.



En 5 ans, ce n'est pas moins de 157 millions d'euros qui n'ont pas été perçus par les organismes Hlm bretons.

## Plan de financement d'un logement social







Association régionale de l'Habitat Social



Logement social:
état des lieux de la production,
modèle économique,
évolution du contexte

## Contenu de l'intervention

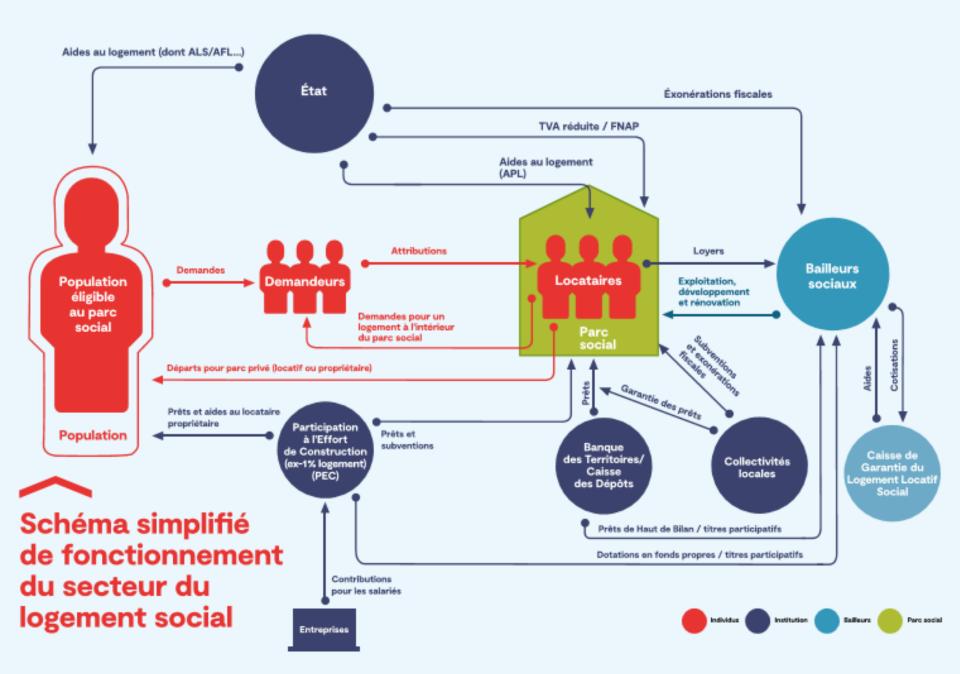
- Les organismes d'Hlm :
   écosystème, compétences
   et types de logements produits 3
- Le modèle économique du logement social
- 3. Quelques enjeux pour les années à venir 39





1. Les organismes d'Hlm : écosystème, compétences et principaux types de logements produits





## Les compétences des organismes d'Hlm

Organismes d'Hlm au sens juridique **Entreprise sociale** pour l'habitat (ESH) / Société anonyme d'Hlm terme Office public de l'habitat (OPH) p d Coopératives d'Hlm

> PROCIVIS / Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP)



Production et gestion de logements locatifs sous plafonds de ressources (très sociaux, sociaux, intermédiaires.

Production et/ou gestion de logements foyers.

Location de stationnements et de commerces.

Aménagement.

Prestataires auprès des collectivités locales.

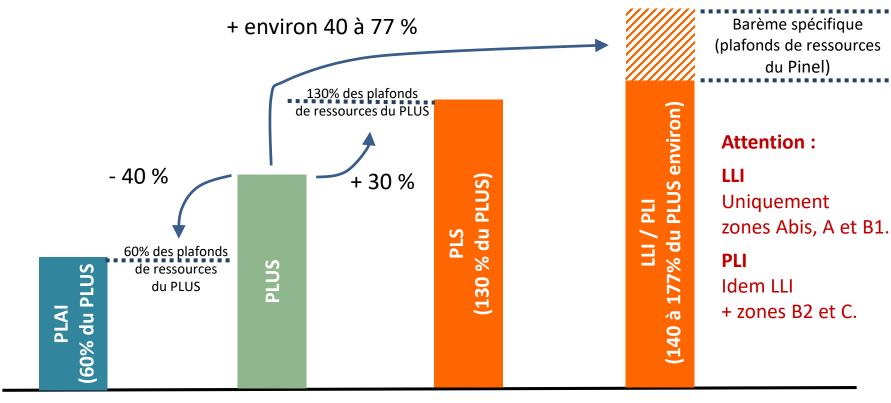
Accession à la propriété.

Autres métiers de l'immobilier social (syndic, courtage en prêts immobiliers, administration de biens, Vente Hlm, ...).



Missions sociales à destination de publics rencontrant des difficultés de logement (aides aux propriétaires occupants et aux copropriétés dégradées...).

### Quatre produits principaux en logement locatif social



Prêt locatif aidé d'intégration

Logement social pour les plus fragiles

Prêt locatif à usage social

Logement social « standard » ménages à faibles ressources, Prêt locatif social

Revenus moyens, principalement marchés immobiliers tendus. Logement locatif intermédiaire

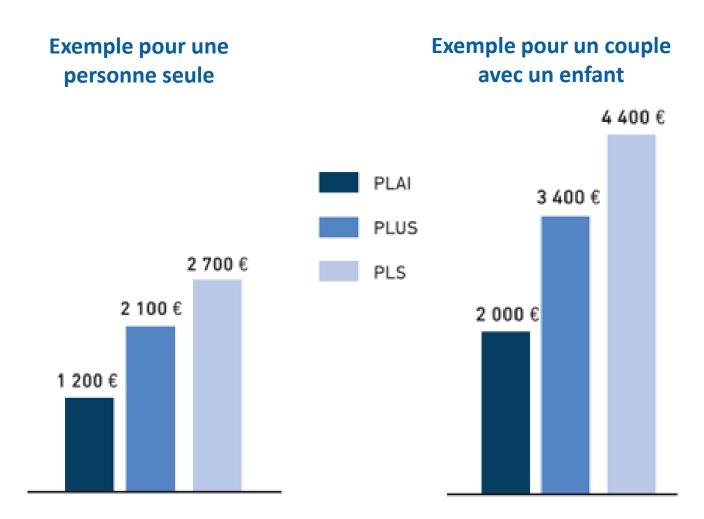
Cadres moyens.

Très social

Social

Intermédiaire

### Les plafonds d'éligibilité au logement social en Bretagne (en € net au 1<sup>er</sup> janvier 2024)



# La diversité des logements proposés par les organismes d'Hlm bretons en accession à la propriété

L'achat d'un logement neuf sur plan en **Vente en Etat Futur d'Achèvement** (VEFA)

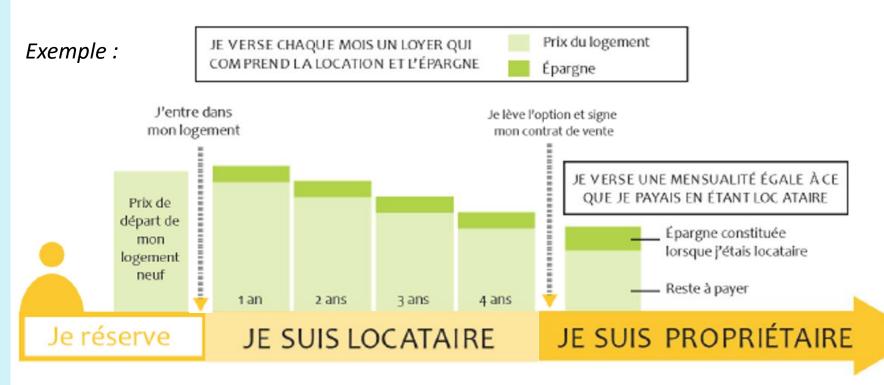
L'acquisition progressive d'un logement neuf en **Prêt Social de Location-accession (PSLA)** 

L'acquisition de Droits Réels Immobiliers d'un logement neuf en Bail Réel Solidaire (BRS) Faire construire sa maison sur son terrain grâce à un Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI)

S'impliquer dans un projet d'habitat participatif

Un cas particulier : l'achat d'un logement locatif Hlm en « **Vente Hlm** »

### Le « Prêt social de location-accession » (PSLA)



- Exonération fiscales (TVA à 5,5%, pas de TFPB les 15 premières années).
- Plafonds de ressources des accédants (environ 11% au-dessus de ceux du PLS).
- Prix d'acquisition plafonnés.

### Le Bail réel solidaire (BRS) produit par les Organismes de foncier solidaire (OFS)

abattement partiel de TFPB).

Plafonds de revenus et de prix de vente identiques à ceux du PSLA. L'OFS conserve le foncier Paiement d'une redevance. ad vitam aeternam. A la base: une opération immobilière (terrain + logement) propriété de l'OFS. Les ménages revendent librement les droits réels immobiliers pour une L'OFS démembre Paiement nouvelle durée de 99 ans d'une redevance. l'opération entre maximum à un prix encadré à foncier et logements. d'autres ménages qui respectent les critères d'éligibilité et payent la redevance à l'OFS. L'OFS vend les logements à un prix La production des logements et la vente encadré sous la forme de droits réels des Droits réels immobiliers bénéficient immobiliers pour 99 ans maximum à d'exonération fiscales (TVA à 5,5%, des ménages respectant les critères

d'éligibilité.

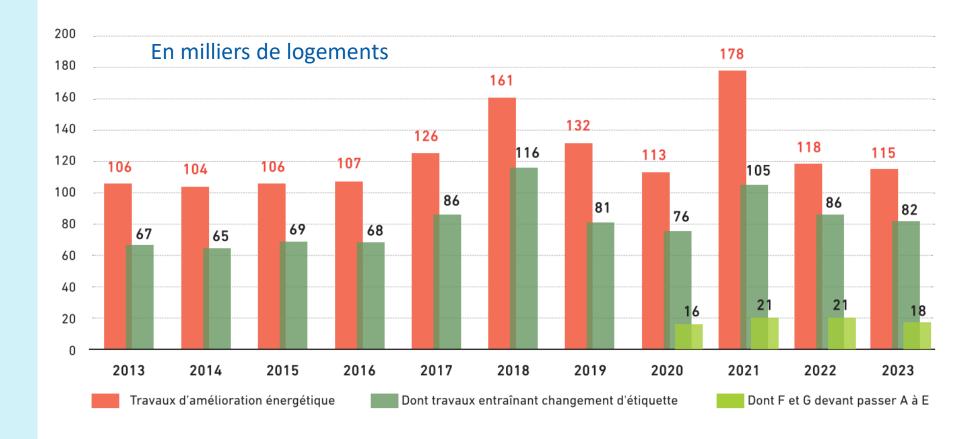
### La réhabilitation du parc le plus énergivore

Conséquence de la loi Climat de 2021, comme les logements privés, les logements sociaux classés E, F et G au titre du DPE vont progressivement être considérés comme indécents et donc interdits à la location :

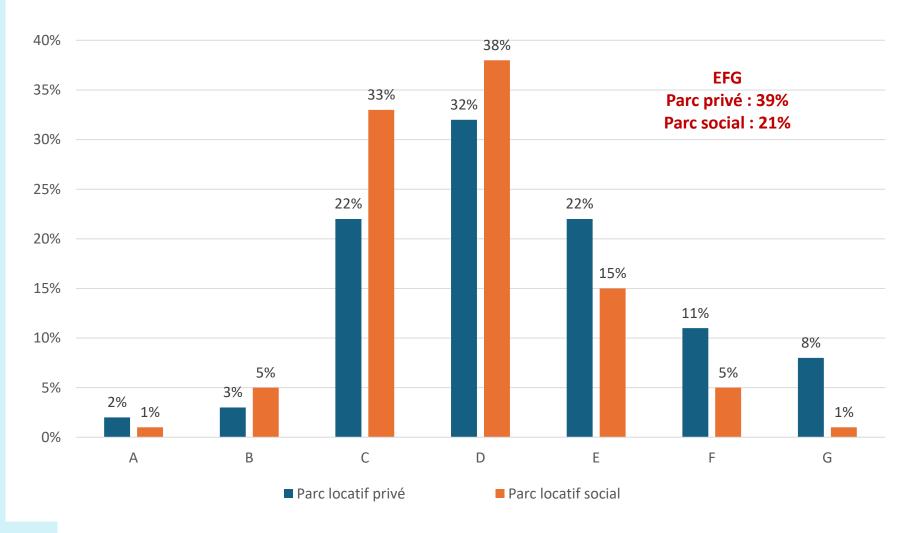
- 80 000 logements aujourd'hui classés G (à l'échelle nationale) seront interdits à la location en 2025,
- 280 000 logements classés F seront interdits à la location en 2028,
- 800 000 logements classés E seront interdits à la location en 2034.

Les bailleurs Hlm sont donc dans l'obligation de rénover ces logements. La facture pourrait être comprise entre 40,6 milliards d'euros (hypothèse basse de 35 000 € par logement) et 81,2 milliards d'euros (hypothèse haute de 70 000 € par logement) (Source : L'Union Sociale pour l'Habitat).

### Nombre de logements Hlm améliorés énergétiquement (France entière)



### DPE du parc locatif privé et social en France au 1<sup>er</sup> janvier 2023



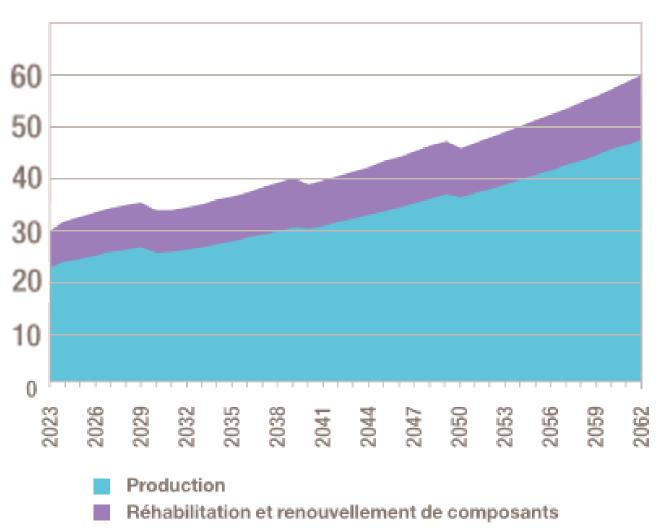


# 2. Le modèle économique du logement social

### Les besoins d'investissements des organismes d'Hlm

- Répondre aux attentes de l'État et des collectivités locales en matière de production de logements locatifs neufs (logements familiaux ou logements foyers) (contractualisés avec l'État et les collectivités locales dans les Conventions d'Utilité Sociale – CUS).
- Faire face aux défis de la **rénovation thermique du parc** (logements familiaux et logements-foyers) (pour baisser les charges des locataires et répondre aux obligations de la loi Climat de 2021).
- Répondre aux enjeux de **renouvellement urbain** (projets portés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ANRU).
- Développer l'accession sociale à la propriété et les activités annexes.

### Montants d'investissements prévus pour le parc social (En Md€ courants) 2023 / 2062



Source:
« L'étude sur
le logement
social » - Banque
des territoires
- Septembre
2024

# Une difficulté croissante à financer le développement et les interventions sur le parc existant

- Plusieurs éléments de contexte :
  - Augmentation continue des coûts de production (foncier, travaux, énergie, ...),
  - Les nouvelles **normes** (Règlementation Environnementale 2020, Zéro Artificialisation Nette –ZAN, ...) qui surenchérissent les coûts de production,
  - Diminution des aides publiques,
  - Augmentation du Taux du Livret A,
  - L'impact (conjoncturel ?) de la guerre en Ukraine,
  - Des loyers encadrés qui ne suivent pas l'augmentation de ces coûts de production,
  - Une baisse de ventes des logements en accession sociale,
- Des conséquences :
  - Difficulté à équilibrer les opérations en investissement : tirage accru sur les fonds propres, impact de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS),
  - Difficulté à équilibrer les opérations en exploitation,
  - Et donc...: baisse de la production.

## Le résultat financier annuel d'un organisme d'Hlm

Schématiquement, le résultat financier annuel d'un organisme d'Hlm, c'est :

La somme du **résultat d'exploitation de toutes les opérations locatives** qu'il
a réalisées depuis son origine.



La somme des résultats positifs de toutes les activités annexes (accession, syndic, gestion pour autrui, etc.).

Pour que ce résultat soit positif, quelques conditions doivent être réunies :

- Le résultat d'exploitation des opérations anciennes doit toujours rester positif.
- Les opérations nouvelles doivent être équilibrées en exploitation sur le long terme.
- Les activités annexes (notamment accession à la propriété) doivent dégager un résultat positif.

#### La situation actuelle

#### Or que ce passe-t-il en ce moment ?

#### Parc locatif existant



- Une rentabilité qui se dégrade (augmentation des charges et du Livret A, RLS, difficultés des locataires, contraintes climatiques, réhabilitation du parc, ...).
- Une consommation forte des fonds propres.



- Contraindre les coûts internes de gestion.
- Hiérarchiser les interventions sur le parc.

#### **Opérations nouvelles**



- Des coûts qui augmentent : prix des matériaux, normes, RE 2020, ...
- Des financements qui stagnent voire diminuent.
- Une consommation forte de fonds propres.



- Cibler sur les opérations les plus rentables.
- Développer les produits plus rentables ou vendables à terme (LLI ?).

#### **Activités annexes**

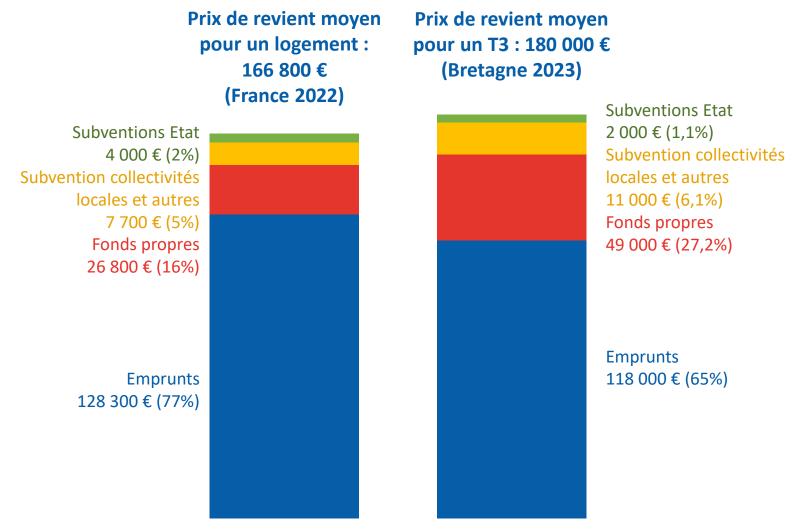


- Les mêmes difficultés que les promoteurs privés sur l'accession.
- Les autres activités globalement à l'équilibre.
- La Vente Hlm, principale source annexe de recettes.



 Un développement incontournable de ces activités pour faire face, notamment accession et Vente Hlm.

### Le plan de financement moyen d'un logement social neuf France entière et en Bretagne



## Les principales modalités de financement des opérations locatives nouvelles

Peu de subventions de l'État

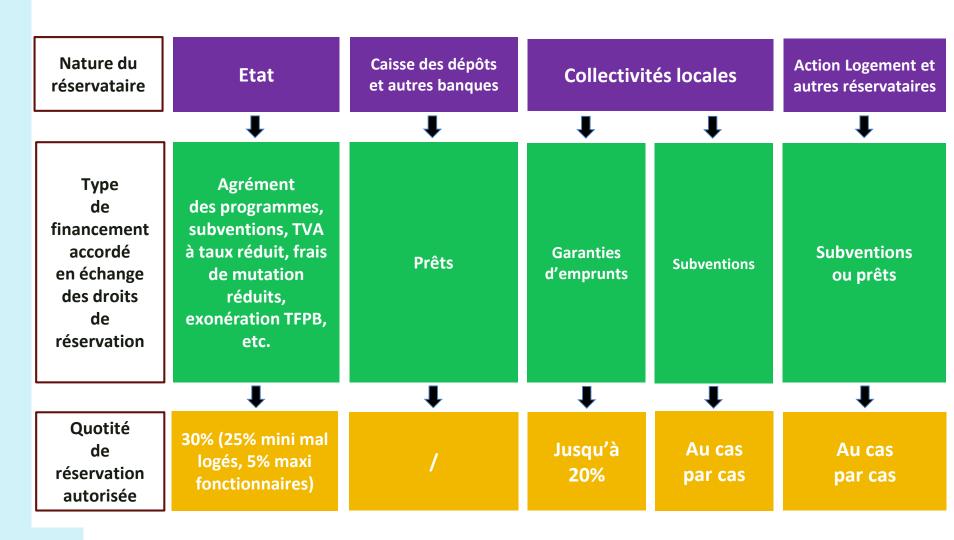
Des prêts de très longue durée à taux privilégiés indexés sur le Livret A

Des exonérations fiscales

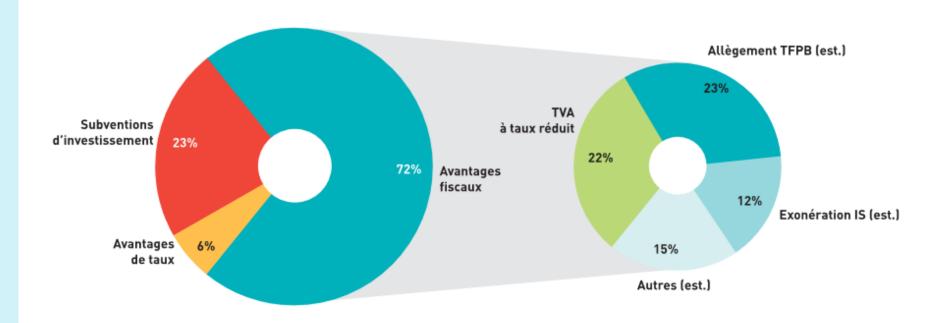
	Subvention de l'État	Taux des prêts	Durée des prêts	TVA sur la production	Exonération de TFPB	Impôt sur les sociétés
PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)	Au plus 10 000 € / logt	Taux du Livret A – 0,20%	40 ans (50 à 80 ans sur le foncier)	5,5%	25 ans (1)	Non soumis
PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)	Généralement non	Taux du Livret A + 0,60%	40 ans (50 à 80 ans sur le foncier)	Généralement 10%	25 ans (1)	Non soumis
PLS (Prêt Locatif Social)	Pas de subventions	Taux du Livret A + 1,11%	40 ans (50 à 80 ans sur le foncier)	Généralement 10%	25 ans (1)	Non soumis
PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) / LLI	Pas de subventions	Taux du Livret A + 1,40%	35 ans (50 ans sur le foncier)	10%	Crédit d'impôt 20 ans (2)	Soumis

- (1) Pour les opérations agréées jusqu'à fin 2026 (15 ans après cette date).
- (2) Sous condition d'intégration dans un programme plus large comprenant des logements sociaux.

#### Les réservataires

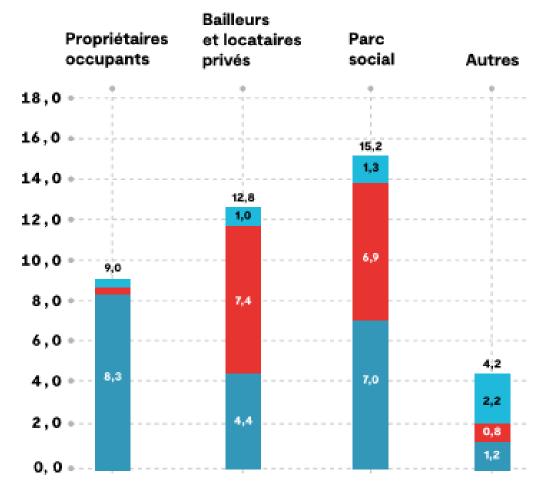


# Les « aides à la pierre » à destination du logement social en 2022



### Les aides publiques au logement en 2022

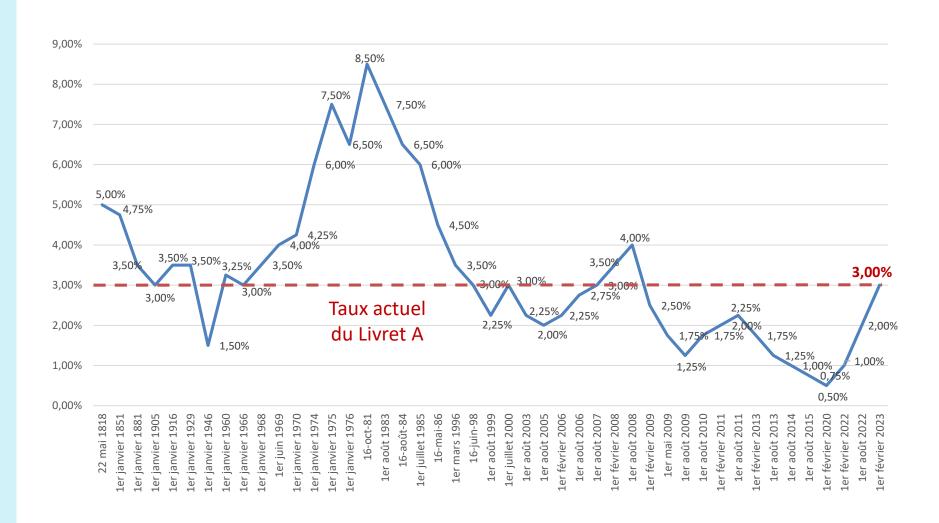
En milliards d'euros



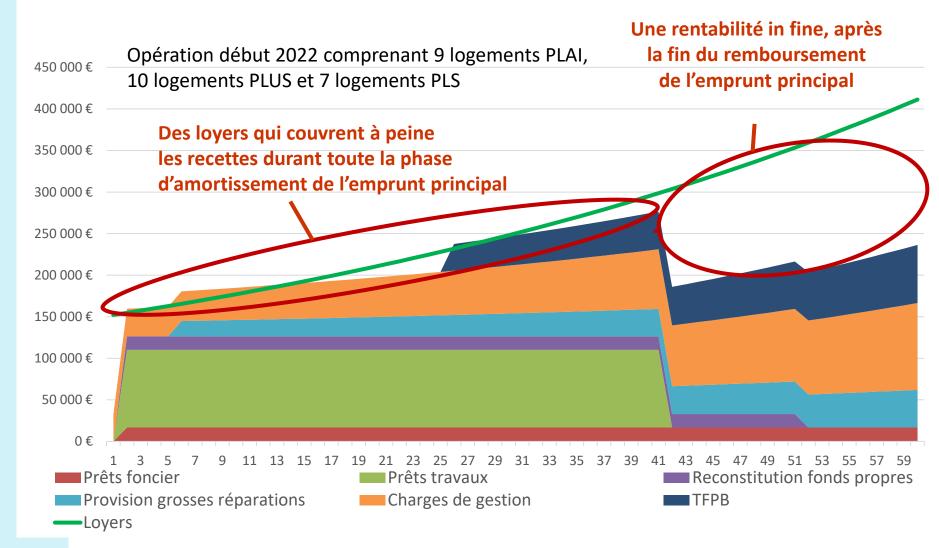
Source : « Panorama du logement social 2024 », ANCOLS, Septembre 2024



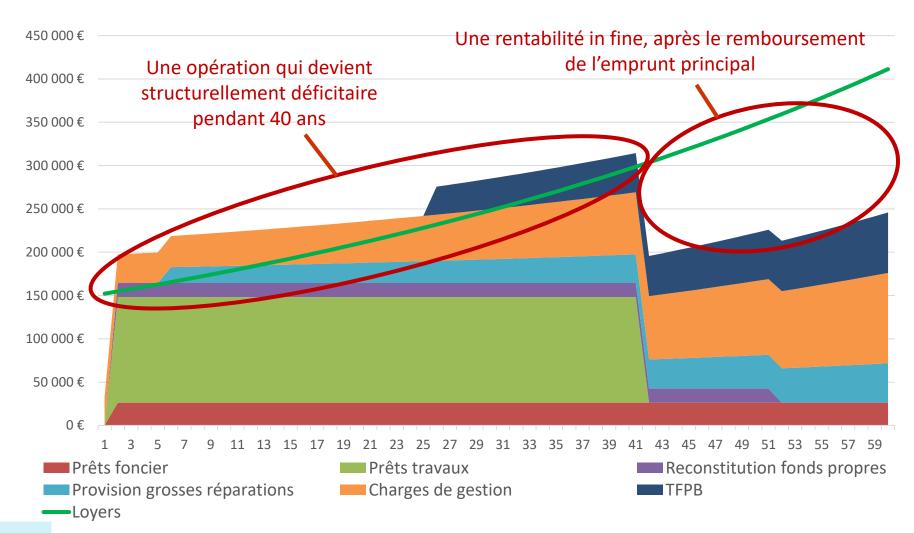
### Évolution du taux du livret A



## Exemple de simulation d'une opération locative nouvelle - Situation début 2022 Livret A à 0,50%

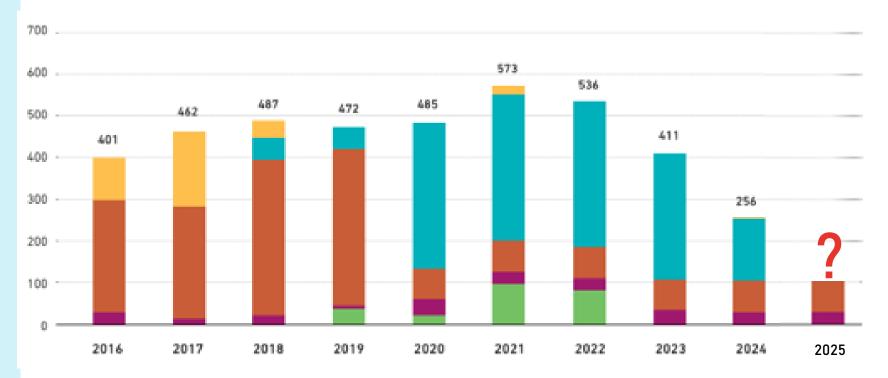


### La même opération - Situation septembre 2024 Livret A à 3%

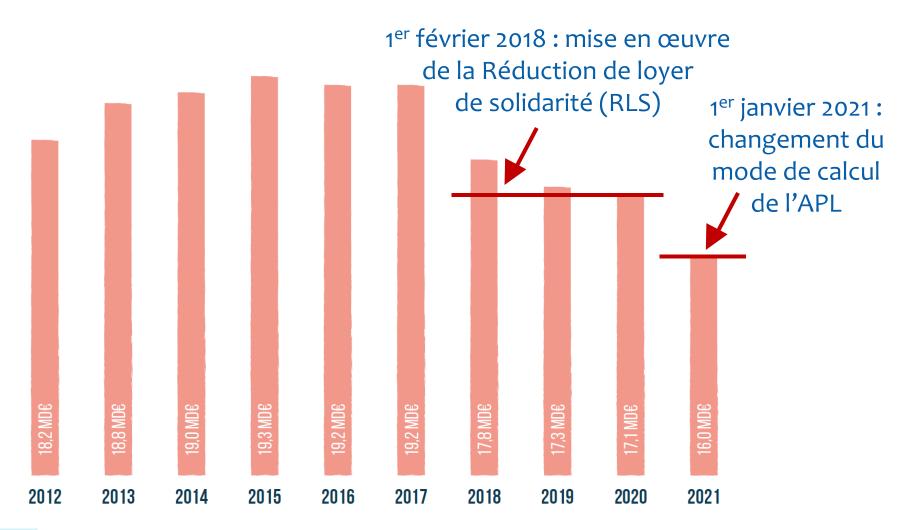


# Évolution des financements du Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP)

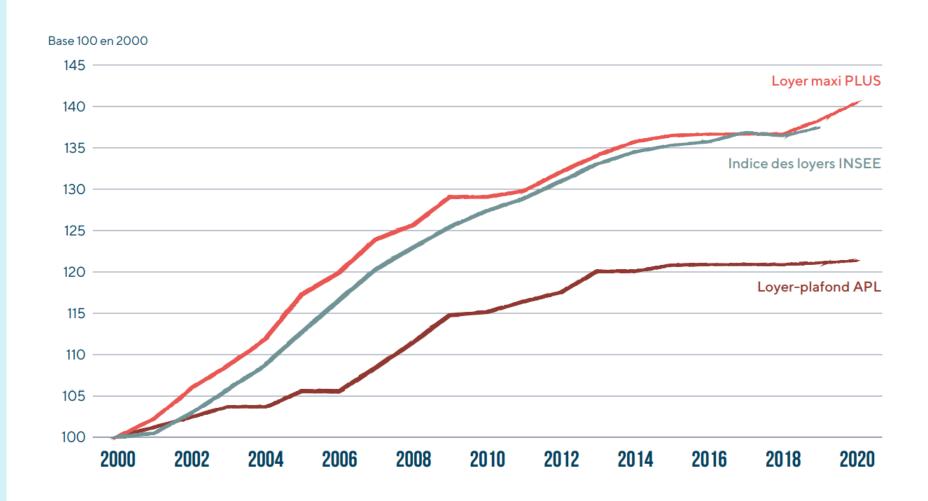




# Les Aides Personnelles au Logement dans le budget de l'État (en Md€ constants 2021)



### La dégradation de l'effet solvabilisateur des APL



### La Réduction de Loyer de Solidarité (RLS)

- Mise en place par la loi de finances pour l'année 2018 la RLS est un transfert de charge par l'Etat vers les bailleurs sociaux d'une partie de l'APL versée à ses locataires (le système ne concerne pas les locataires du logement privé).
- Pour tout locataire dont les revenus se situent sous un seuil défini réglementairement, le bailleur est obligé de diminuer le loyer d'un montant globalement équivalent à celui de la baisse de l'APL.
- Ce mécanisme touche donc principalement les locataires dont les ressources sont inférieures au PLAI.

#### Illustration (au 1<sup>er</sup> janvier 2024) (par mois)

Montant d'un SMIC net

1 398, 70 €

Plafond de ressources
PLAI en € nets pour une
personne seule
en Bretagne

env. 1 200, 00 €

Montant de la RLS pour une personne seule en zone 2

48, 45 €

### Les aides possibles des collectivités locales

Des subventions (y compris sur pénalités SRU) Des règles favorables dans les PLU (SMS, emplacements réservés, bonus de constructibilité...)

Des apports fonciers (terrains, immeubles, baux de longue durée...)

Certaines exonérations fiscales

# L'impact de la réhabilitation thermique sur l'autofinancement et les fonds propres

	%		
	/ logt	total ttc	
TRAVAUX	29 700 €	2 970 000	87,83%
HONORAIRES	3 521 €	352 100	10,41%
DIVERS	594 €	59 400	1,76%
	33 815 €	3 381 500	100,00%

FINANCEMENTS							
EMPRUNT PAM TF	fixe 0,84% (25 ans)	600 000	17,74%				
PAM Compl.	TLA + 0,60	1 550 000	45,84%				
PAM éco-prêt		0	0,00%				
AUTRES		0	0,00%				
SUBVENTIONS		250 000	7.39%				
FONDS PROPRES		981 500	29.03%				
		3 381 500	100,00%				

				3III	IULATION AI	PRES REHAB					
Charges Réhabilitation					Produits Réhabilitation						
ypes =>		EMPRUNT PAM TF	PAM Compl.	PAM éco-prêt	ANNUITES Totales	augment. masse	augment. Ioyers	économie de	Résultat en flux	RAPPEL Flux financiers	Flux financiers annuels
Capital Ourée Faux Différé		600 000 25 1,00% 0	1 550 000 25 2,10% 0	0 25 1,50%		loyers suite Réhab 18,70%	suite relocation	travaux estimée 18,7%	de la Réhab. seule	avant Réhab	après Réhab
				_		,			Α	В	A + B
		1	2	3							
1 2	2022 2023	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	70 990	0		-102 571 -31 581	18 950 25 120	-83 621 -6 461
3	2024 2025	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	71 699 72 416	0		-30 871 -30 154	31 184 37 142	313 6 988
5	2026 2027	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	73 141 73 872	0	5 000	-29 430 -28 699	42 995 48 746	13 565 20 047
7	2028	-27 244	-80 327	0	-107 571	74 611	0	5 000	-27 960	54 571	26 611
8 9	2029 2030	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	75 357 76 110	0	5 000	-27 214 -26 460	60 302 266 673	33 088 240 212
10 11	2031 2032	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	76 871 77 640	0		-30 699 -29 931	268 473 269 936	237 773 240 006
12 13	2033 2034	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	78 417 79 201	0		-29 154 -28 370	271 391 272 838	242 237 244 468
14 15	2035 2036	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	79 993 80 793	0		-27 578 -26 778	274 275 275 703	246 697 248 924
16	2037	-27 244	-80 327	0	-107 571	81 601	0		-25 970	277 120	251 149
17 18	2038 2039	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	82 417 83 241	0		-25 154 -24 330	278 526 279 921	253 372 255 591
19	2040	-27 244	-80 327	0	-107 571	84 073	0		-23 498	281 303	257 806
20	2041 2042	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	84 914 85 763	0		-22 657 -21 808	282 673 284 030	260 04 262 222
22	2043	-27 244	-80 327	0	-107 571	86 621	0		-20 950	285 373	264 423
23 24	2044 2045	-27 244 -27 244	-80 327 -80 327	0	-107 571 -107 571	87 487 88 362	0	0	-20 084 -19 209	286 701 288 014	266 617 268 808
25	2046	-27 244	-80 327	0	-107 571	89 245	0	0	-18 325	289 311	270 986
		-681 101	-2 008 169	0	-2 689 270	1 914 833	0	45 000	-729 437	5 051 271	4 321 834

Consommation de fonds propres

Exemple d'une opération de 100 logements réhabilités thermiquement en zone 2.

Résultat d'exploitation AVANT réhabilitation

Résultat d'exploitation APRÈS réhabilitation

## La constitution de l'équilibre financier d'une opération d'accession à la propriété

#### Recettes

#### Dépenses

#### **ÉTAPE 4**:

Le promoteur définit PAR DÉFAUT le prix maximum d'acquisition du foncier

#### **ÉTAPE 1 :**

Le promoteur estime le produit prévisionnel de la vente

Produit de la vente des mètres carrés réalisés

Nombre de m2 x Prix au m2 en € FONCIER

#### **Acquisition du terrain**

Prix du terrain, Honoraires notaires, Études de sols, ...

#### Préparation du terrain

Viabilisation, Raccordement aux autres réseaux, ...

TRA-VAUX

HONORAIRES

**ET FRAIS** 

#### Construction

Travaux.

#### **Honoraires**

Maîtrise d'œuvre, Bureau de contrôle, CSPS, ...

#### **Taxes et participations**

Taxe locale d'équipement Frais de ZAC, ...

#### **Frais divers**

Commercialisation, Mutations, Frais de structure, Frais financiers, Impôts sur le résultat, Aléas, ...

Marge nette

#### **ÉTAPE 2:**

Le promoteur estime le coût de construction et les frais associés

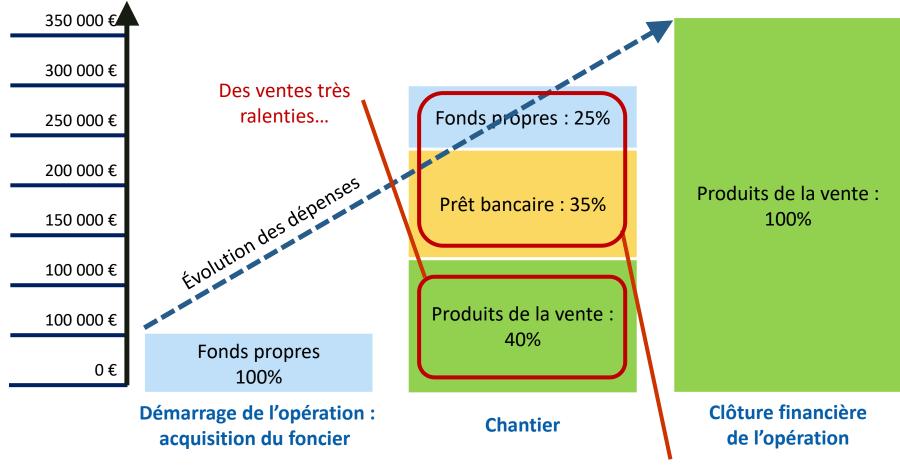
#### **ÉTAPE 3:**

Le promoteur définit la marge attendue

66



## Evolution du financement d'une opération d'accession à la propriété (modèle théorique)



... ce qui oblige les organismes Hlm promoteurs à faire durer les emprunts (ce qui génère des intérêts) ou à porter plus longtemps les opérations sur fonds propres

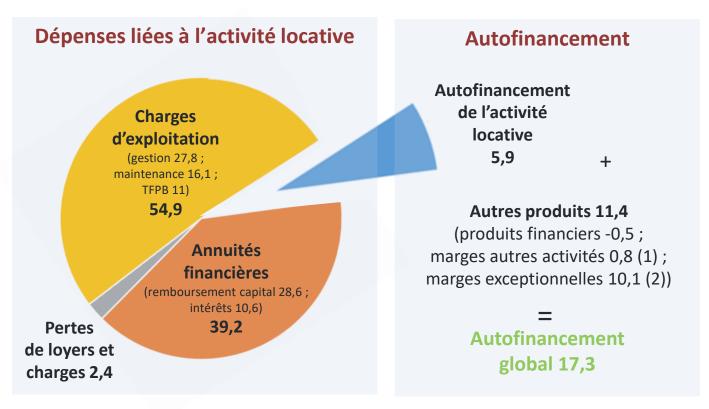
# Comptes de résultat cumulés des organismes d'Hlm en 2022 à partir d'une base 100 de loyers nets



Loyers encaissés 100

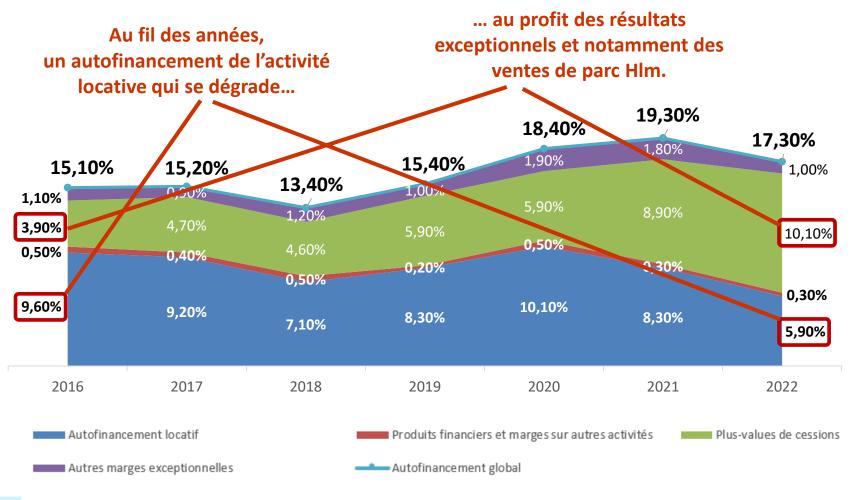
+

Autres produits 2,5

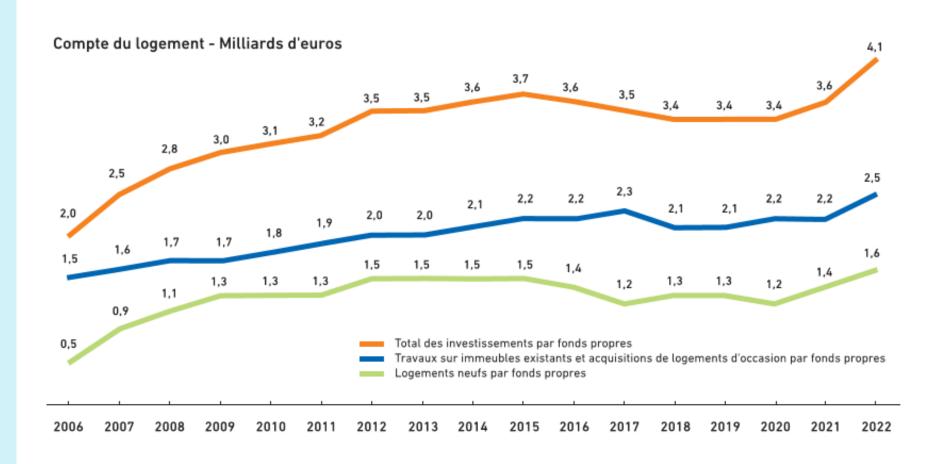


- (1) Marges des activités annexes : syndic de copropriété, aménagement, locations de parkings, commerces, etc.).
- (2) Principalement cessions de logements, dégrèvements de TFPB, Certificats d'économie d'énergie, etc.

### Evolution de la décomposition de l'autofinancement locatif 2016 / 2022



# Fonds propres mobilisés par les opérateurs Hlm pour le financement des investissements





# 3. Quelques enjeux pour les années à venir...

### Des attentes des pouvoirs publics et des collectivités locales concernant les missions des organismes d'Hlm

#### Maintenir la production à un niveau élevé

- Priorité État sur les secteurs tendus et les grosses métropoles / agglomérations,
- Logement abordable, logements-foyers...
- ... mais aussi logement intermédiaire.

#### Renforcer le logement des plus fragiles

- Priorités d'attribution aux plus fragiles,
- « Logement d'abord » et Droit au logement opposable (DALO),
- Vieillissement des locataires,
- Développement de services adaptés ?

### Mixité territoriale et renouvellement urbain

- Quotas SRU (obligation d'un pourcentage minimum de logements sociaux),
- Poursuite du renouvellement urbain (PNRU/ANRU),
- Limitation des attributions à des personnes fragiles en quartiers sensibles QPV, ...

# Transparence et fluidité des attributions de logements

- Cotation de la demande,
- Gestion des attributions en flux,
- Réexamen
   périodique des
   attributions
   antérieures, ...

### Un cadre d'action et des thématiques qui s'imposent aux organismes d'Hlm

### Décentralisation des politiques de l'habitat

 Les AOH et EPCI (Métropoles, Agglomérations), interlocuteurs privilégiés : pilotage des PLH et PLUI, CIL, CIA...

#### Vieillissement des locataires

- Développement de résidences adaptées (EPHAD, béguinages, ...),
- Maintien à domicile et développement de services adaptés (nouveaux services, locations intergénérationnelles, ...).

#### Logement et santé

- Prise en charge des handicaps et accessibilité des logements,
- Problématique de la santé mentale.

#### Développement durable

- Réhabilitation thermique des immeubles les plus anciens,
- Economies d'énergie et économies de charges,
- Construction durable (RE 2020), ZAN...

# Des organismes d'Hlm et un modèle économique qui évoluent

# Diversification des interventions et des compétences

- Logement intermédiaire,
- Accession à la propriété,
- Développement des métiers liés à la copropriété et à la gestion privée des immeubles (syndic, administration de biens),
- Services aux habitants...

# **Concentration** des organismes

- Obligation de regroupement des petits organismes,
- Poids accru des groupes d'ESH,
- Sociétés de coordination.

# Un modèle économique en pleine évolution

- Valorisation des actifs.
- Diminution des aides à la personne / Réduction de loyer de solidarité (RLS),
- Collaborations avec le secteur privé (VEFA, ULS, ...),
- Vente Hlm,
- Financement du haut de bilan et non plus à l'opération, ...

# Des réformes en cours ou à l'étude...

## Modèle économique

- Ouverture du financement privé des organismes Hlm (fin du financement sur Livret A, arrivée des investisseurs ?)
- Fiscalisation des activités ?
- Diminution de l'APL et mise en place du Revenu universel d'activité (RUA).
- Quel financement pour la rénovation énergétique ?

Modèle généraliste ou résiduel?

## **Dispositif SRU**

Introduction d'une partie de LLI dans le calcul ?

## Tissu des organismes d'Hlm

Poursuite des regroupements ?

## **Attributions de logements**

- Favoriser les mutations et le « logement choisi »,
- Passage à la gestion en flux des contingents de réservation (2023),
- Cotation de la demande (2023).



de l'Habitat Social



Les leviers en faveur de la production et de la réhabilitation de logements sociaux en location ou en accession : loger les bretons dans toute leur diversité



# Les enjeux

Quelles solutions dans les territoires, notamment pour :

- Développer une offre locative :
  - à destination de toutes les catégories de ménages, des plus démunis aux classes moyennes (étudiants, jeunes travailleurs, salariés, personnes âgées...),
  - en logement familial ou en logement-foyer,
  - notamment dans les territoires les plus tendus et en déficit de logements sociaux, à proximité des services;
- Développer l'accession à la propriété;
- Adapter les logements existants afin d'améliorer le confort des locataires et maîtriser la quittance, notamment par la réhabilitation thermique.



# Les leviers en faveur de la production et de la réhabilitation de logements sociaux en location ou en accession : loger les bretons dans toute leur diversité

# **Ludovic Coulombel**,

Vice-président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique,

Adjoint au maire de Saint-Gilles, délégué aux finances et à la communication.

Président de Néotoa.

#### CARTOGRAPHIE DU LOGEMENT SOCIAL

Туре

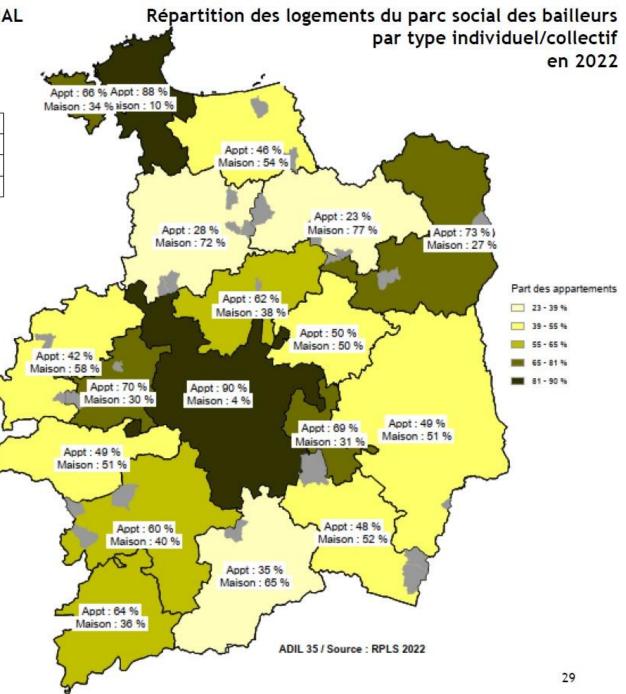
de logement	Appartement	Maison 15%	
Ille-et-Vilaine	85%		
Bretagne	78%	22%	
France	85%	15%	

#### 85 % de logements collectifs

Le parc est dominé par le collectif en raison du nombre considérable d'appartements à Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération

#### <u>Des différences marquées subsistent</u> entre les territoires :

- davantage de logements collectifs aux abords de Rennes Métropole et dans les communes importantes
- nombre de logements individuels plus important en secteur plus rural (Bretagne Romantique et Couesnon Marches de Bretagne comptent moins de 3 logements sur 10 en collectif)



#### CARTOGRAPHIE DU LOGEMENT SOCIAL

Répartition des logements du parc social des bailleurs par étiquette énergétique DPE

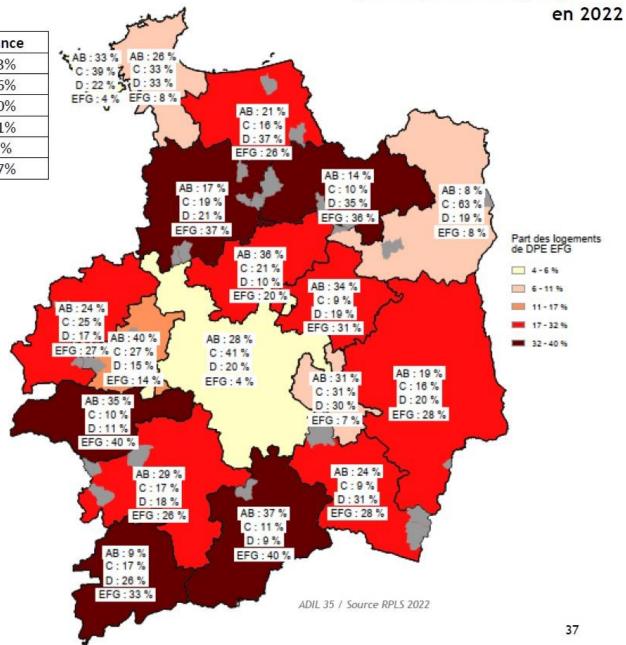
Etiqu	ettes

DPE	Ille-et-Vilaine	Bretagne	France
AB	26%	22%	13%
C	37%	37%	26%
D	21%	24%	30%
E	8%	10%	11%
FG	1%	1%	3%
NR	7%	6%	17%

8 % des logements en étiquette E

1 % en étiquette F et G

- Le plus fort volume de logements énergivores est à Rennes Métropole
- Les EPCI dont le parc est proportionnellement le plus énergivore sont en secteur rural : 5 EPCI ont plus de 30 % de leur parc énergivore

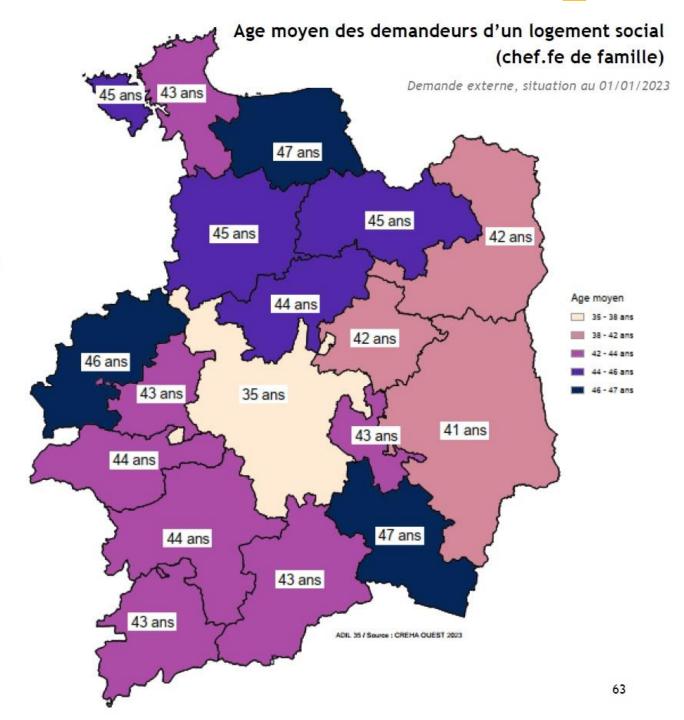


#### LA DEMANDE EN COURS

#### Ille-et-Vilaine

**43 ans** est l'âge moyen des demandeurs externes au parc social

C'est à Rennes Métropole que les demandeurs sont les plus jeunes, 35 ans en moyenne



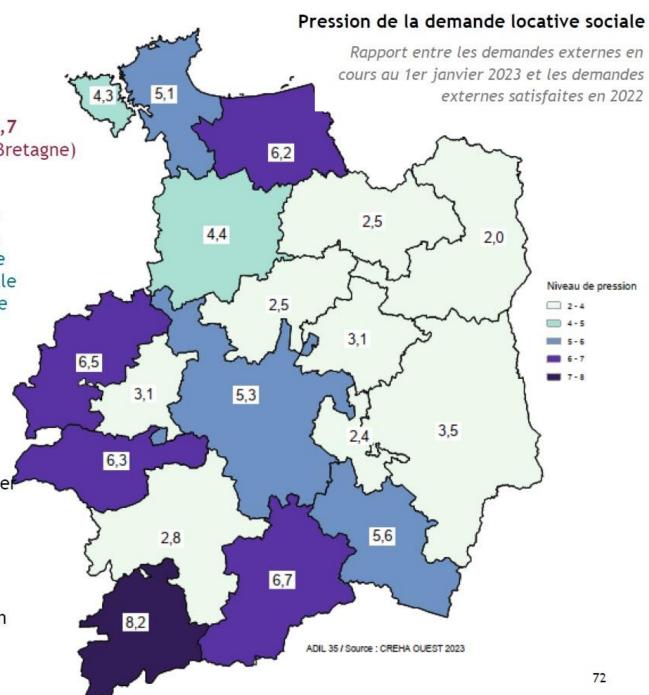
### LA PRESSION LOCATIVE

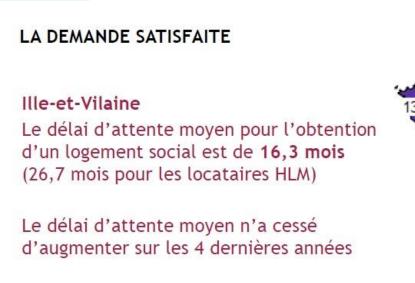
Ille-et-Vilaine une attribution est faite pour 4,7 demandes en 2022 (4,8 pour la Bretagne) contre 3,9 en 2021

C'est à Redon Agglomération que la tension est la plus importante. L'EPCI ne parvient pas à répondre à la demande externe alors qu'elle constitue quasiment la totalité de la demande satisfaite.

Du fait de niveaux de revenus moins importants qu'ailleurs et d'un parc moindrement développé, certains EPCI plus ruraux comme Brocéliande Communauté, ne peuvent absorbel la demande.

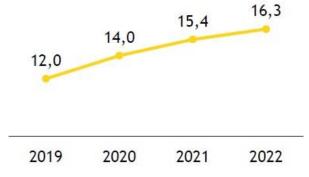
Malgré une offre importante, certains EPCI comme Rennes Métropole, font l'objet d'une demande externe conséquente en volume qui exerce une pression tangible.

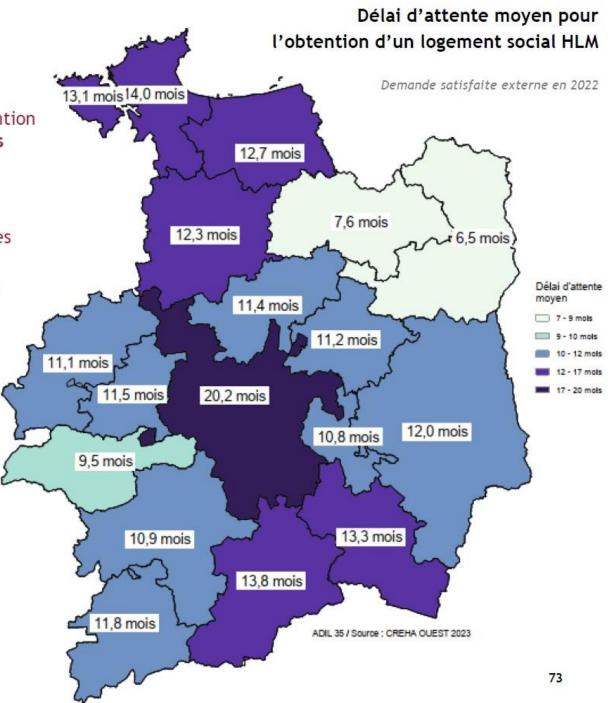


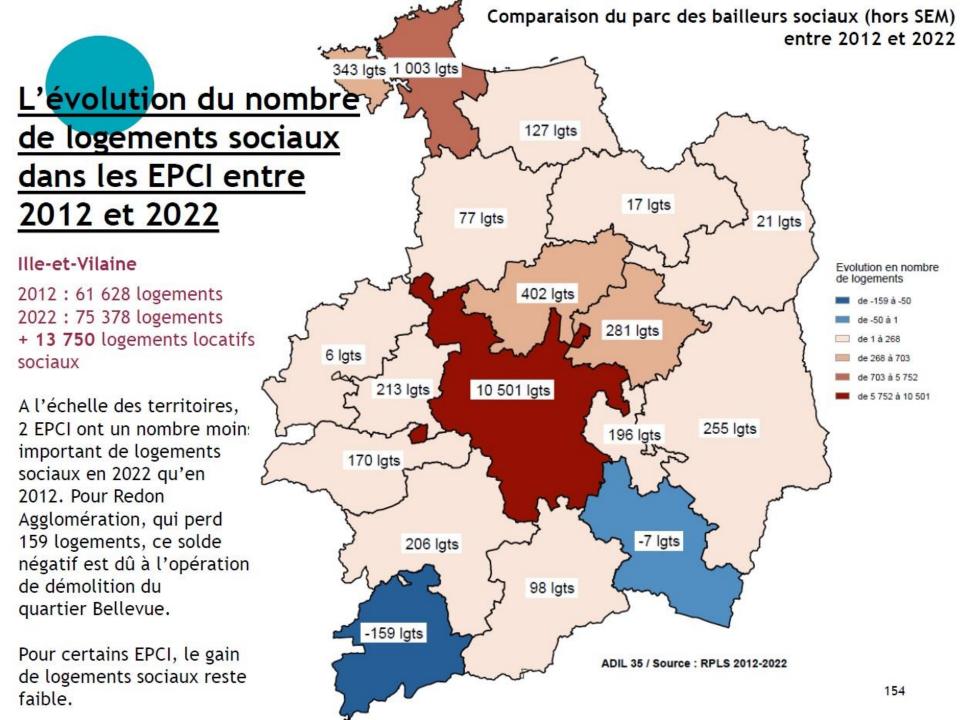


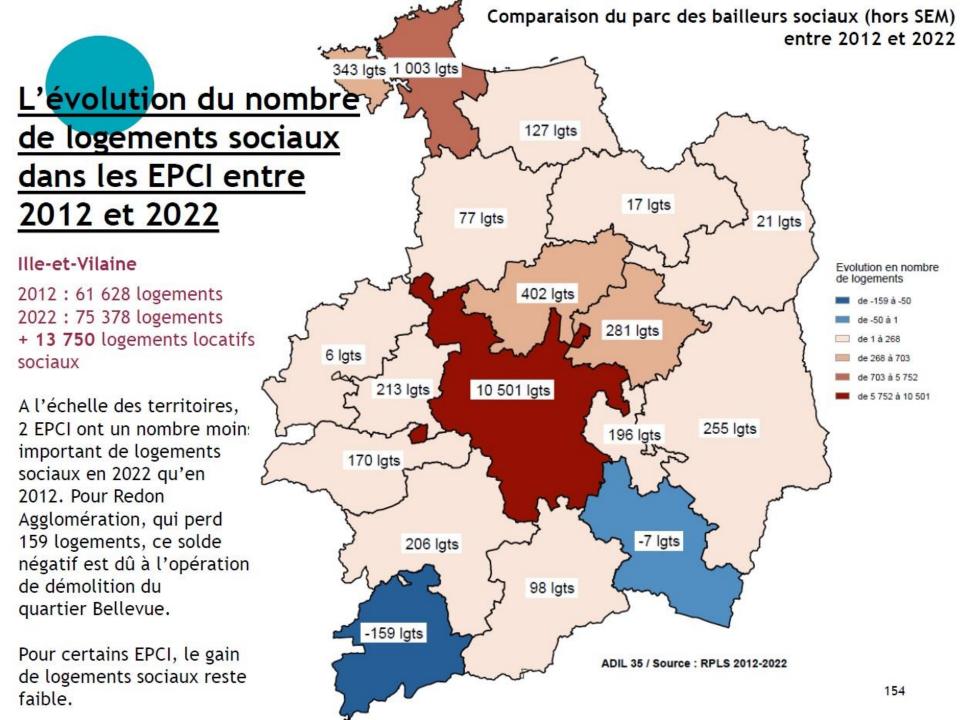
C'est à Rennes Métropole que le délai d'attente moyen est le plus élevé : 20,2 mois

Evolution du délai moyen d'attente d'attribution des ménages externes (en mois)











# Les leviers en faveur de la production et de la réhabilitation de logements sociaux en location ou en accession : loger les bretons dans toute leur diversité

Gildas Le Grand,

Directeur général de l'OPAC de Quimper-Cournouaille, Directeur général de Bretagne Ouest Accession.



# Résidence d'actifs Ti Ar Porzh CONCARNEAU



## Résidence d'actifs Ti Ar Porzh CONCARNEAU

- Le groupe PIRIOU associé à un groupement d'entreprises et d'usagers concarnois (Pôle de Réadaptation de Cornouaille, UMIH, Interprofession du port de Concarneau, Institut Nautique de Bretagne...) exprime un besoin fort en recrutement de personnel et doit attirer une main d'œuvre nouvelle face à une réponse locale insuffisante
- L'objectif de ce projet est de proposer sur le bassin d'emploi de Concarneau une solution à la problématique de logement temporaire pour travailleurs (salariés de la construction navale en période d'essai et intérim, alternants, professionnels de santé, travailleurs saisonniers...) permettant de donner aux entreprises locales un atout supplémentaire dans leur futur recrutement.
- La résidence d'actifs Ti Ar Porzh comprend 42 logements PLS et 3 PLI meublés (T1 et T2) et locaux communs.
- L'investissement d'un montant estimé à 4 571 000 € TTC est porté par l'OPAC de Cornouaille, la gestion de cette résidence et l'accompagnement étant assurée par AILES 29 (Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités).
- Loyers + charges, mobilier et accompagnement hors APL:
- ✓ T1 (25 m2): 480 € mensuel moyen
- ✓ T2 (45 m2): 700 € mensuel moyen
- ✓ Bail de 3 à 18 mois

#### Les financements

## Emprunts (80%)

PLS CDC	2 726 000 €
• PLI CDC	325 000 €
• ARKEA	500 000 €
<ul> <li>Action Logement</li> </ul>	100 000 €
Subventions (20%)	

Action Logement 500 000 €
 Concarneau Cornouaille Agglomération 210 000 €
 Ville de Concarneau 210 000 €

### Résidence d'actifs Ti Ar Porzh CONCARNEAU

# Conditions de faisabilité et difficultés rencontrées

### Conditions de faisabilité

- Equilibre financier atteint grâce à la mobilisation indispensable de nombreux partenaires (Collectivités, Action Logement, Banques)
- Implication et participation financière des entreprises partenaires au fonctionnement de la résidence
- Avoir un seul interlocuteur pour les résidents pour la gestion au quotidien, l'accompagnement des résidents, la relation aux entreprises et l'animation du lieu

### Difficultés rencontrées

Combiner souplesse et respect des règles du logement social en matière d'attributions (CALEOL) et de droits de réservations (Etat, Action Logement)

- Création d'une commission d'admission partenariale chargée des attributions: Etat (DDDTES), Action Logement, Collectivités, Entreprises partenaires
- Transfert des droits de réservation de l'Etat sur cette opération vers le reste du parc de l'OPAC sur l'agglomération concarnoise et d'Action Logement prioritairement vers les entreprises partenaires



# Les leviers en faveur de la production et de la réhabilitation de logements sociaux en location ou en accession : loger les bretons dans toute leur diversité

Marc Boutruche,

Vice-président de Lorient Agglomération, chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial,

Maire de Quéven,

Vice-président de Morbihan Habitat.



# Les leviers en faveur de la production et de la réhabilitation de logements sociaux en location ou en accession : loger les bretons dans toute leur diversité

**Erwan Robert,** 

Directeur général de Morbihan Habitat.





Association régionale de l'Habitat Social



# les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier

# Les enjeux

Quelles stratégies et initiatives immobilières et foncières dans les territoires, notamment pour :

- Intervenir sur le parc privé existant (centres anciens, copropriétés dégradées...);
- Capter le foncier et le mettre à disposition des acteurs du logement social :
  - Mobiliser les outils disponibles (PLU, PLH...) pour la production de logements sociaux en locatif et en accession sociale : Secteurs de mixité sociale, emplacements réservés, surdensité pour le logement social, surélévation des immeubles existants, droit de préemption...;
  - Créer des outils de portage foncier ou de démembrement (OFS);
- Accompagner la mise en œuvre de la ZAN.



# Les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier

Stéphanie Doyen,

Vice-présidente à la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique, en charge du logement et de l'habitat,

Vice-Présidente du Pays d'Auray en charge du SCOT,

Maire de Saint-Pierre Quiberon.

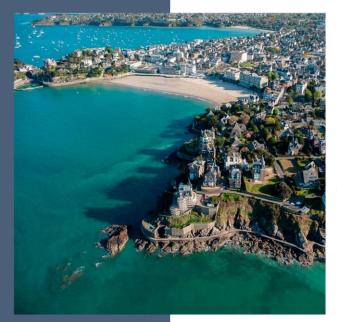


# Les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier

Patrick Scibérras,

Vice-président du Foncier Coopératif Malouin (FCM),
Directeur général de Keredes.





# **OFS le Foncier Coopératif Malouin**

Rencontre Club D&H, ARO Hlm, Collectivités 8 octobre 2024



# **OFS ET BRS: KESAKO?**

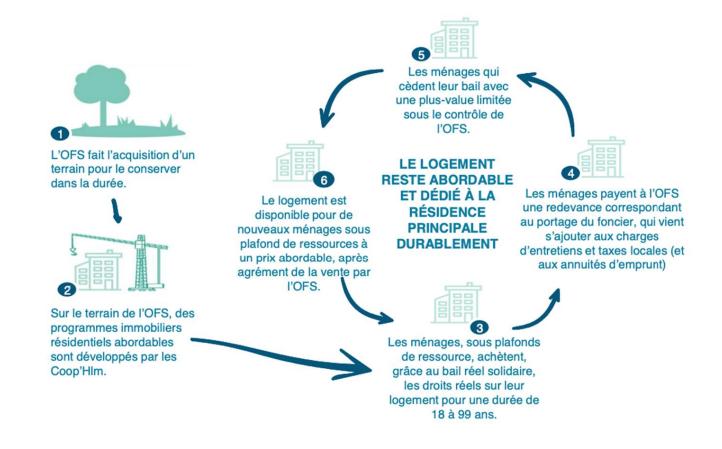


Le bail réel solidaire (BRS) est un dispositif qui permet à un Organisme de Foncier Solidaire (OFS), agréé par l'Etat, de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements en garantissant un effet anti-spéculatif

Nota : seul un OFS agréé par l'Etat peut réaliser des BRS



# **DEROULEMENT D'OPERATION BRS**





# **LES ATOUTS**

## Pour les ménages :

- Accéder à un logement à des prix inférieurs à celui du marché, en secteurs les plus tendus, notamment en cœur de ville
- Un dispositif cumulable avec d'autres outils (PTZ, aides Action Logement pour certaines communes)
- La garantie de rachat du logement par l'OFS et ses opérateurs Hlm si le cédant ne trouve pas d'acquéreur + une garantie de relogement (parc locatif social)
- Constitution d'un capital garanti (prix achat + IRL + travaux plafonnés)

## Pour les collectivités et l'Etat :

- Proposer une offre de logement durablement abordable en résidence principale, notamment dans les secteurs tendus.
- Pérenniser les aides publiques.
- Éviter la spéculation.
- Un dispositif cumulable avec d'autres (TVA 5,5 %)
- Être acteur du dispositif
   (gouvernance) dans le cadre d'un
   outil de territoire

# LE FCM: UNE COOPÉRATIVE DES ACTEURS DE LA CÔTE D'EMERAUDE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'HABITAT

LES MEMBRES DU FONCIER COOPÉRATIF MALOUIN





































Avec la participation de la Société pour le Financement de l'Habitat Coopératif



# **UNE SCIC SAS COMME STRUCTURE SUPPORT**

- 4 COLLEGE A: ACTEURS PUBLICS
  - 4 COLLEGE B: ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL
  - 144 COLLEGE C: UTILISATEURS
  - 15 COLLEGE D: ACTEURS PRIVES
- 1 COLLEGE E: PRODUCTEURS DE BIENS OU SERVICES ET SALARIES
  - → A ce jour (CA du 12 septembre 2024), 168 associés représentant 17 097 parts sociales (20€/part) pour un capital (en cours d'évolution) de 341 940€



# UNE GOUVERNANCE SOUPLE ET RÉACTIVE

# Assemblée générale des coopérateurs

Collège A

Collège B

Collège

Collège

Collège F Conseil d'administration (14 membres dont un associé-acquéreur)

Bureau & Comité d'engagement Stratégique (Collectivités et organismes Hlm)

Comité d'engagement « Preneurs » (OFS, Ville, opérateur BRS, Action Logt)



# 3 modèles économiques imbriqués

#### Le foncier

- Un prix d'achat de foncier de 200 à 300€ / m² surf habitable
- Un financement CDC du foncier (Gaïa) par un prêt de longue durée (60 ans) garanti par les communes ou EPCI + pour 5% par les opérateurs
- Une redevance fixée à 1€ par m²/mois indexée sur l'IRL; 90% finance l'emprunt, 10% l'OFS
- Une convention avec Action Logement (AMI OFS)
   pour favoriser l'acquisition foncière
   (12K€/logement)

#### Les opérations

- Un prix de vente pivot défini par l'OFS et uniforme sur le territoire couvert par l'OFS (2750€/m2 SHAB + parking); ajustement possible en fonction de l'opération
- Des conventions avec Action Logement pour l'accès aux ménages salariés (ACV : 15 000€/ logement)
- Des garanties permanentes de rachat (règlementé)

#### La structure

- Un capital de 341K€ (variable en fonction des acteurs)
- Une fraction de 10% de la **redevance** fixée à 1€ par m²/mois (indexée sur l'IRL)
- Un droit d'appui de 1300€/logt payé par l'opérateur (1000€ pour le portage foncier durant la phase chantier + 300€ pour le fonctionnement de l'OFS)
- Une Convention financière FCM/opérateurs pour couvrir le risque de rachat (80% du prix initial + décote)
- Un fonctionnement sans salariés et avec des prestations de services (Keredes)





# Les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier

Cédric Peinturier,

Directeur de l'habitat de Brest Métropole.





# Les leviers mobilisables en matière d'urbanisme et de foncier

Jean-Luc Daniel,
Directeur général de Guingamp Habitat.





# ARO BRETAGNE: 08 octobre2024



# Comment lever les freins à la production de logements sociaux dans le bâti ancien ?













- ☐ Le logement social / Une Volonté Politique
- ☐ Le logement social, un enjeu sociétal majeur
- ☐ Le logement social a un coût
- ☐ Le logement social une richesse



#### Une crise nationale...

La « crise du logement » en France s'est fortement accentuée depuis quelques années. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène devenu aujourd'hui presque structurel :



Hausse du coût des matériaux, qui ralentit à la fois les programmes neufs et la rénovation de l'ancien.



Diminution de la capacité d'emprunt des ménages ou des bailleurs,



Spéculation foncière...





### ...des réponses locales

En début d'année, le Conseil communautaire a décidé de mettre en place un Plan d'Accompagnement Exceptionnel de son bailleur social Guingamp Habitat, avec l'objectif de relancer la construction mais aussi



la remise sur le marché de 97 logements sociaux sur le territoire à l'horizon 2027. En amont du commencement des travaux, ce plan prévoit une subvention de l'Agglomération de 1,215 M€ pour pré-financer le programme, et, pour chaque logement livré, le versement des aides habituelles, pour un montant total de 1,08 M€ supplémentaire sur la durée du plan.

25 LOGTS / AN

13,3 M€ INV. D'ici 2027 3,3 M€ FP D'ici 2027





# Le développement du patrimoine



#### Les programmes en cours en 2023



#### Plouézec

1 rue Cap Guillaume Le Quéré, acquisition, amélioration de 5 logements collectifs (3 T2/2 T3)

CES COURS POUR 202,



1880 € / m²

2 670 € / m²

#### Pabu

Lotissement des 3 frères Henry, construction de 8 logements individuels



26% Constructions neuves

74%

#### Guingamp

rue Faven, 32 logements collectifs (8 T2/24 T3)

#### VEFA

Grâces

Construction de 5 logements Résidence le Bosquet 2 (Trécobat) 3 T3/1 T4/1 T5



2 110 € / m<sup>2</sup>







22 - Guingamp Hahitat - Rapport d'activité 2023 



### Programmes en étude en 2023 (lancement en 2024)



3 150 € / m<sup>2</sup>



Belle-Isle-en-Terre Création de 9 logements collectifs (T2)



3 160 € / m<sup>2</sup>

Maël-Pestivien Acquisition, amélioration de 2 logements (1 T3/1 T4)



MES EN ÉTUDE EN 2023









Bourbriac Acquisition, restructuration de 18 logements collectifs (T1, T2, T3)

1 800 € / m²



Pléhédel Rénovation de 5 logements collectifs (T2 et T3)

Guingamp 37 rue Edouard Ollivro Acquisition, amélioration de 8 logements neufs (4 T2/4 T3)



4 100 € / m²



Rapport d'activité 2023 + Suingamp Habitat + 25



# OPERATION RH 25 RUE EDOUARD OLLIVRO A GUINGAMP



















- 15 logements (1464 m<sup>2</sup>)
- 8 logements du T2 et T3 (1353 m²) avec parkings.
- Pôle de Santé (453m²)
- 2 Commerces : rénovation des réserves pour les commerces existants (280 m²)

















# PRESENTATION DE L'OPERATION









# **OPERATION 25 RUE EDOUARD OLLIVRO - GUINGAMP**

















**ETAT PLUS-PLAI : 30 220 € (0,85%)** 

ETAT ANAH: 1 273 000 € (35,7%)

**REGION: 150 000 € (4,2%)** 

CD22:60 000 € (1,7%)

**EPCI**: 480 000 € (13,5%)

**COMMUNE: 75 000 € (2,1%)** 

**BAILLEUR FP: 500 000 € (14%)** 

**EMPRUNT** : 1 002 000 € (28,1%)



• Montant de l'opération

3 570 000 €

957 m²



3 700 € / m²









# L' ECRIN DU TROTRIEUX-

**8 APPARTEMENT EN ACCESSION SOCIALE** 







Grille de Prix

N°	Туре	Surface Habitable	Surface balcon en m²	Surface terrasse en m²	Prix de Vente Acc Directe* (TVA 20%)
3-10	Т3	73,55		9,45	255 810 €
3-11	Т3	70,99		8,62	265 251 €
3-12	Т3	71,75		9,8	264 114 €
3-20	Т3	73,55	9,45		260 474 €
3-21	Т3	70,91	8,62		267 981 €
3-22	Т3	71,54	9,93		266 844 €
3-30	Т3	70,51		28,64	267 412 €
3-31	T2	45,33		30,43	184 152 €

VENTE

222 Ooo € / Logt T3 TVA 5,5

3 000 € / M<sup>2</sup>

### **OPERATION 37 RUE EDOUARD OLLIVRO - GUINGAMP**













Montant de l'opération

1 850 000 €

- 8 appartements
- 1 commerce
- 4 T2
- 4 T3



4 280 € / m<sup>2</sup>























3 000 € /  $m^2 \, AA$ 



195 000 € / Logt AA

> DIFF. 45 000 € LOGT/3

2 300 € / m<sup>2</sup> Neuf



150 000 € / **Logt Neuf** 

100 LOGTS d'ici 2027

Guingamp Paimpol

2,3 M€ EPCI D'ici 2027

33 000 € FP / LOGT



13,3 M€ INV. D'ici 2027